

24-03-05 Finances – Comptabilité

Autorisation de programme pluriannuelle extension et réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry – Bilan 2023 – Report des crédits de paiement 2023 non utilisés – Modification autorisation de programme initiale et répartition des crédits de paiement

Monsieur le Maire expose :

Par délibération n° 23-03-06 du 27 mars 2023, le Conseil Municipal a adopté le principe de recours au vote d'une autorisation de programme et crédits de paiement pour la gestion pluriannuelle des investissements liés à l'extension et la réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry comme suit :

N° AP	Libellé	Montant de l'AP	CP 2023	CP 2024
AP002	Extension et réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry	4 834 341.00 €	2 070 372.37 €	2 763 968.63 €

Le bilan annuel de l'exécution de l'autorisation de programme et crédits de paiements 2023 pour les investissements liés à l'extension et à la réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry est le suivant :

N° AP	Libellé	Montant de l'AP	CP 2023	CP 2024	Crédits de paiement réalisés 2023
AP002	Extension et réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry	4 834 341.00 €	2 070 372.37 €	2 763 968.63 €	1 563 804.61 €

Monsieur le Maire propose :

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du code général des collectivités territoriales portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'article L263-8 du code des juridictions financières portant sur les modalités de liquidation et de mandatement avant le vote du budget,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'instruction M57,

Considérant que l'avancement des travaux nécessite l'ajustement des crédits ouverts par l'autorisation de programme initiale,

- L'approbation du bilan annuel de l'exécution de l'autorisation de programme ;
- Le report des crédits de paiements non utilisés en 2023 d'un montant de 506 567.76 € sur l'exercice 2024 ;
- La révision du montant de l'autorisation de programme en portant le montant total de l'autorisation de programme à 5 291 167.72 €.

En résumé, les ajustements du programme précité valident les crédits de paiement suivants :

N° AP	Libellé	Montant de l'AP	CP 2023	CP 2024
AP001	Extension et réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry	5 291 167.72 €	1 563 804.61 €	2 763 968.63 (CP 2024 ouverts par délibération 23-03-06 + 506 567.76 (reports CP 2023 non consommés) =

				3 270 536.39 + solde montant sup AP révisée 456 826.72 = 3 727 363.11 €
--	--	--	--	---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que les ajustements du programme précité valident les crédits de paiement suivants :

N° AP	Libellé	Montant de l'AP	CP 2023	CP 2024
AP001	Extension et réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry	5 291 167.72 €	1 563 804.61 €	2 763 968.63 (CP 2024 ouverts par délibération 23-03-06 + 506 567.76 (reports CP 2023 non consommés) = 3 270 536.39 + solde montant sup AP révisée 456 826.72 = 3 727 363.11 €

Copie conforme

Le Maire,
Christian SERVANT

A Saint-Priest en Jarez,
Le 26 mars 2024

La Secrétaire de séance
Mireille PAPIN, 3^e Adjointe

Délibération **du Conseil Municipal** **de Saint-Priest en Jarez**

Séance du 25 mars 2024

24-03-05 Finances – Comptabilité

Autorisation de programme pluriannuelle extension et réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry – Bilan 2023 – Report des crédits de paiement 2023 non utilisés – Modification autorisation de programme initiale et répartition des crédits de paiement

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 19 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne (retard) - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - MOURGUES Corinne -

Etaient absents et excusés :

MM. REPELLINI Raymonde - SAHUC Jean-François - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - ACHARD Pierre - TALIA Christophe - JOLY Florence - LAFON Lise - RODRIGUES SOUSA Hugo - PUIPIER Franck

Avaient donné procuration :

Mme REPELLINI à Mme GEUSENS
M. SAHUC à M. ZAVROSA
M. COSSEY à M. PELLEGRIN
M. BLANCHARD à M. DI PAOLO
M. ACHARD à Mme BISACCIA
M. TALIA à Mme PAPIN
M. RODRIGUES SOUSA à M. SERVANT

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :